Document generated on 05/09/2025 3:19 a.m.

Bulletin d'histoire politique

Le mémorial des vétérans de la guerre du Viêt-nam à Melocheville : commémoration d'une zone occultée de la mémoire québécoise

Félix Leduc

Volume 12, Number 2, Winter 2004

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1060703ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1060703ar

See table of contents

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Leduc, F. (2004). Le mémorial des vétérans de la guerre du Viêt-nam à Melocheville : commémoration d'une zone occultée de la mémoire québécoise. *Bulletin d'histoire politique*, *12*(2), 229–238. https://doi.org/10.7202/1060703ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le mémorial des vétérans de la guerre du Viêt-nam à Melocheville : commémoration d'une zone occultée de la mémoire québécoise

FÉLIX LEDUC
Candidat à la maîtrise en histoire
UQAM

Lorsque l'on se promène en Montérégie, dans la petite municipalité de Melocheville, Québec, un monument commémoratif est susceptible d'attirer notre attention. Sur ce monument, on peut lire l'épitaphe suivante : « VIET-NAM DÉDIÉ À CEUX QUI ONT SERVI, CEUX QUI SONT MORTS ET CEUX PORTÉS DISPARUS. DEDICATED TO THOSE THAT SERVED, DIED OR ARE MISSING IN ACTION ».

Pour plusieurs, la questions qui vient à l'esprit est : « Qu'est qu'un monument dédié à ceux qui ont servi au Viêt-nam fait au Québec (Canada) !? ». C'est alors que commencent les recherches pour découvrir l'origine de ce monument et, par la même occasion, celles pour connaître l'histoire de ces hommes et femmes du Québec et du Canada qui se sont enrôlés dans l'armée américaine pour servir au Viêt-nam entre 1964 et 1975. Ce qui motive ce travail, c'est le fait que cette période de la mémoire québécoise soit surtout marquée par le mouvement contestataire de la guerre et par le fait que le Canada ait été une terre d'accueil pour les déserteurs en provenance des États-Unis. En fait, la majorité croit que la guerre du Viêt-nam a été une guerre exclusivement américaine et que le Canada n'a rien eu à voir dans ce conflit. C'est une erreur que ce modeste article va entreprendre de corriger.

Pour ce faire, nous allons tenter de répondre aux questions suivantes : Quel a été le rôle du Canada dans la guerre du Viêt-nam ? Combien et pourquoi ces Québécois ont servi au Viêt-nam ? Pourquoi la mémoire de cette période est-elle occultée au Québec ? Et finalement, quel est le besoin d'un tel monument au Québec ? Le travail sera donc divisé en quatre parties qui répondront à ces questions.

Débutons donc notre analyse avec le rôle du Canada dans la guerre du Viêt-nam. Peu d'ouvrages sont parus à ce sujet dans la littérature scientifique. Nos recherches nous ont permis d'en recenser quelques-uns. Le plus

complet est sans contredit le livre de Victor Levant, *Secrète alliance : Le Canada dans la guerre du Viêt-nam*, paru en 1990 dans sa traduction française [1]. Les autres, *Une Québécoise au Vietnam* de Claire Culhane et *Snow Job : Canada, the United States and Vietnam* de Charles Taylor, sont des ouvrages datant des années 1970 [2]. Un quatrième ouvrage traite des politiques du Canada à l'égard de l'Indochine : *In Defence of Canada. Indochina : Roots of Complicity* de James Eayrs [3]. Ces livres démontrent que le Canada a été complice des États-Unis de plusieurs manières en ce qui concerne la guerre du Viêt-nam. Dans un premier temps, il faut mentionner que le Canada faisait partie de la Commission Internationale de Contrôle (CIC) avec la Pologne et l'Inde, commission créée dans le but de surveiller le respect de l'Accord de Genève conclu entre la France et le Viêt-nam en 1954 [4]. Les membres canadiens de cette commission serviront d'agents de renseignements auprès de la *Central Intelligence Agency* (CIA) américaine selon le consentement du gouvernement canadien [5]. Cette participation à une mission de maintien de la paix faisait en sorte que le Canada devait demeurer impartial dans le conflit car il avait le devoir d'assurer le respect des accords de désarmement des nouveaux États nés de la fin de l'Indochine française (Nord et Sud Viêt-nam, Laos et Cambodge), et la tenue en bonne et due forme d'élections au Viêt-nam en 1956 visant à la réunification du pays. Pourtant, l'accès des membres canadiens de la commission au Nord Viêt-nam a permis, comme nous l'avons vu, de faire de l'espionnage pour le compte des États-Unis, permettant ainsi aux bombardiers américains de détruire des cibles précises au Nord Viêt-nam [6]. De plus, le président Lyndon B. Johnson (1908-1973) avait fait des pressions auprès du gouvernement canadien pour que le Canada envoie des troupes au Viêt-nam pour aider les États-Unis [7].

En plus de fournir des renseignements aux États-Unis par le biais de la CIC, le Canada vendait du matériel militaire à l'armée américaine et des matières premières servant à la fabrication d'armes destinées à être utilisées au Viêt-nam, ce qui allait à contre courant de la position de neutralité supposée du Canada à l'égard du Viêt-nam [8].

Enfin, pour terminer avec la partie sur l'implication canadienne, nous devons parler de l'aide économique et humanitaire envoyée par le Canada à l'intention du Viêt-nam. L'aide économique, gérée par le plan Colombo, servait à retenir les pays du Sud et du sud-est asiatique dans le giron occidental [9]. Elle n'était donc pas destinée au Nord Viêt-nam, déjà passé du côté communiste. En ce qui concerne l'aide humanitaire, elle aussi était réservée au Sud Viêt-nam. Selon les réponses reçues par ceux qui protestaient contre ce fait, l'aide humanitaire canadienne avait un but plus politique qu'humanitaire [10].

Il est évident que ce qui a été décrit ici est beaucoup plus complexe à expliquer. Nous encourageons donc les personnes qui seraient intéressées à en savoir plus sur cette période de l'histoire politique canadienne, à consulter les livres que nous avons précédemment cités.

Notre deuxième partie est consacrée aux Canadiens et Canadiennes qui se sont enrôlés dans l'armée américaine pour aller au Viêt-nam. Combien se sont-ils enrôlés ? Quelles étaient leurs motivations ? Pour répondre à ces deux questions, nous nous appuierons principalement sur deux livres, soit *Unknown Warriors* de Fred Gaffen et *I Volunteered* de Tracey Arial [11]. De plus, nous utiliserons l'autobiographie de Pierre Blais, *Loup solitaire* [12], ce livre étant le seul témoignage étendu d'un vétéran du Viêt-nam au Québec. Il est impossible d'obtenir une réponse à la question combien car, selon la majorité des sources consultées, les réponses varient de 3 000 à 80 000 Canadiens pour ceux qui se sont enrôlés dans les différentes branches de l'armée américaine [13]. De tous les Canadiens qui se sont enrôlés dans l'armée américaine durant cette période, le nombre de ceux qui auraient été envoyés au Viêt-nam par la suite serait estimé à environ 6 000 [14]. Ce qui explique cette impossibilité à préciser le nombre exact est que l'armée américaine refuse de faire les recherches nécessaires à cet effet et, du fait que plusieurs des Canadiens qui se sont enrôlés ont donné une adresse située aux États-Unis, empêchant du coup de les identifier en tant que Canadiens [15]. La guerre du Viêt-nam a fait 58 169 [16] morts au sein de l'armée américaine. De ce nombre, 99 ont été officiellement identifiés en tant que Canadiens alors que les estimations proposent que 400 Canadiens soient morts au Viêt-nam. Neuf sont enregistrés comme étant originaires du Québec et 11 ont des noms d'origine francophone [17].

En ce qui concerne les motifs expliquant la présence de Canadiens et de quelques Canadiennes [18] dans l'armée américaine, il y eu plusieurs raisons. Une de ces raisons est la conscription (Draft) qui a durée jusqu'en 1973 aux États-Unis. En effet, toute personne résidant aux États-Unis devait s'enregistrer pour le service militaire et, lorsque appelée, joignait les rangs de l'armée pour une période de deux ans. Plusieurs citoyens canadiens habitant aux États-Unis furent touchés par cette loi, ce qui explique leur présence dans l'armée et, au Viêt-nam [19]. Les conscrits avaient alors trois choix : 1 — ils se portaient volontaires dans la branche de leur choix [20]; 2 — ils faisaient leur service militaire obligatoire et risquaient de se retrouver au Viêt-nam ; 3 — ils retournaient au Canada pour éviter le service. Les autres raisons sont le désir d'avoir la citoyenneté américaine rapidement, un lien important (famille) avec les États-Unis, l'aventure, le désir de combattre l'expansion communiste dans ce contexte de guerre froide qui touchait autant le Canada que les États-Unis ; le désir de faire carrière dans le militaire [21], pour la gloi-

re de devenir un héros de guerre; pour acquérir de l'expérience[22]. D'autres ont des raisons particulières: apprendre l'anglais [23]être John Wayne[24]; d'autres voulurent partager le sort des conscrits américains[25]. Chaque Canadien qui s'est enrôlé à cette époque peut avoir sa raison particulière, la plus inusitée à notre connaissance étant celle de Pierre Blais: ce dernier voulait en finir avec la vie et, au lieu d'utiliser une méthode conventionnelle pour se suicider, a décidé que la guerre du Viêt-nam pourrait sûrement venir à bout de son cas[26].

Encore une fois, le sujet mérite plusieurs autres pages d'analyse qui, nous espérons, pourront être réalisées un jour. Le manque de ressources est certain et s'explique par le petit nombre de vétérans canadiens et québécois qui ont osé prendre la parole pour raconter leurs expériences. Pierre Blais est le seul, à notre connaissance, qui a pris le temps de rédiger ses Mémoires du Viêt-nam. D'autres vétérans ont résumé ce qu'ils ont vécu dans les livres de Gaffen et Arial, cités précédemment. Par contre, plusieurs vétérans n'ont pas relaté leurs expériences, ne voulant pas en parler ou ne pouvant pas pour une raison ou pour une autre, à l'image des vétérans des autres guerres passées. Espérons que ceux-ci parviennent un jour à laisser des traces de leur expérience, traces indispensables à l'historien pour écrire l'histoire qui, ainsi, ne sombrera pas dans l'oubli.

Notre troisième partie expliquera donc pourquoi la mémoire des vétérans canadiens du Viêt-nam est occultée, ce qui démontrera par le fait même pourquoi les vétérans sont réticents à témoigner de leur expérience. Cet état de fait s'explique par le peu d'intérêt que porte la société canadienne (et encore plus la société québécoise) à l'histoire militaire. Ce fait a été très bien illustré par Béatrice Richard dans sa thèse de doctorat intitulé *La Deuxième Guerre mondiale dans la mémoire collective canadienne-française/québécoise à travers le « mythe » de Dieppe, 1942-1995*[27].

Cette thèse démontre, en ce qui concerne le Québec, que la société québécoise ne s'identifie pas aux militaires, l'armée canadienne étant considérée comme une armée représentant la couronne britannique, conquérant de la société francophone. Faire partie de l'armée, c'est être soumis. La société québécoise glorifie plutôt le déserteur ou celui qui a refusé la conscription durant les deux Guerres mondiales, résistant à l'envahisseur anglais[28].

Donc, selon cette thèse, les Québécois qui ont participé aux guerres de l'Empire britannique ne sont pas vraiment considérés comme des héros par une partie de la société québécoise, mais plutôt comme des personnes qui se sont engagées dans une armée impérialiste qui les méprisait du fait de leur origine francophone. Les vétérans des Guerres mondiales n'ont donc pas été très enclins à témoigner de leur expérience sur les champs de batailles. Pourtant, ils faisaient partie des armées victorieuses, celles qui avaient été

acclamées au retour des troupes. Par contraste aux vétérans des Guerres mondiales, ceux du Viêt-nam se sont engagés dans l'armée américaine, considérée à l'époque comme une armée impérialiste (ce qui est encore le cas aujourd'hui) et raciste. De plus, ils ont combattu dans une guerre qui divisait l'opinion internationale [29] et dont les États-Unis ont du se retirer à cause de l'opinion publique défavorable à la poursuite d'une guerre qui s'étirait.

À la différence des Guerres mondiales et de la Corée, les soldats qui ont été au Viêt-nam n'ont pas été démobilisés en même temps. Les soldats faisaient partie d'une rotation des effectifs qui les envoyaient au Viêt-nam pour des tours [30] qui duraient en moyenne un an. Une fois leur tour complété, les soldats étaient embarqués dans un avion qui les ramenait aux États-Unis après un vol d'une trentaine d'heures. Les soldats arrivaient donc par petits groupes sans accueil officiel, souvent attendus par des militants anti-guerre qui les injuriaient au passage, ou bien les civils s'écartaient à leur passage pour les éviter [31]. À la fin de l'intervention américaine, personne n'organisa de parade pour remercier les soldats comme ce fut le cas pour les autres guerres, dont la guerre du golfe [32]. Pour les soldats canadiens, le retour au pays fut encore plus difficile du fait que le Canada n'était pas impliqué officiellement dans la guerre. Aucun support ne leur a été fourni au pays, ces derniers devant retourner aux États-Unis pour profiter des bénéfices de vétérans qui leurs étaient accordés (lorsqu'ils savaient qu'ils pouvaient bénéficier de ces avantages) [33]. De plus, après la fin de la guerre, la majorité de la société voyait ce conflit passé comme une chose néfaste. Certains considéraient les soldats ayant combattu là bas comme des tueurs sanguinaires. Ces soldats, n'ayant pas eu le temps nécessaire pour s'acclimater à la vie civile après avoir été témoin de tant d'atrocités, pouvaient agir bizarrement selon la perception des civils qui ne pouvaient tout simplement pas les comprendre [34]. Les vétérans n'étaient donc naturellement pas enclins à se vanter d'avoir été au Viêt-nam. Il faut aussi admettre que les Canadiens et les Québécois ayant été au Viêt-nam sont plutôt marginalisés du fait de leur nombre restreint. Les journaux ont beaucoup plus parlé des « Draft Dodgers » [35] et des déserteurs qui venaient chercher asile au Canada que des Canadiens qui s'enrôlaient pour aller au Viêt-nam. Ajoutons à cela le fait que la Légion canadienne a refusé, en ce qui concerne le Québec, le droit aux vétérans du Viêt-nam de participer au défilé officiel du Jour du souvenir à Montréal avant 1993 [36].

Certains vétérans qui, avec les années, ont décidé de sortir de l'ombre ont réussi, par le biais d'un lobby et par la création des associations canadiennes de vétérans du Viêt-nam, à gagner plusieurs victoires marquantes pour la reconnaissance de leur situation. Ces victoires sont relatées dans le livre de Tracey Arial, mais il faut mentionner que ces gains se sont réalisés grâce au

travail ininterrompu de vétérans déterminés à faire valoir leur cause devant les instances politiques canadiennes et américaines et devant la Légion canadienne. Bien qu'ils aient reçu des appuis, ils ont aussi dû surmonter plusieurs obstacles pour se faire reconnaître. Les vétérans du Viêt-nam sont acceptés officiellement en tant que membres à part entière de la Légion canadienne depuis le 1er octobre 1994 [37]. Il est toutefois rare que l'on entende parler des vétérans du Viêt-nam au Québec. À notre connaissance, ils se sont exprimés qu'à deux émissions de télévisions, soit à une émission de *Parler pour parler* avec Jeannette Bertrand à Radio-Québec, à l'époque, et à une émission du *Point* à Radio-Canada [38].

Nous voilà donc maintenant prêt à répondre à notre dernière question. Le monument de Melocheville est le premier mémorial dédié aux vétérans du Viêt-nam au Canada, il a été érigé à cet endroit en 1994 et à été inauguré le 15 octobre de la même année [39]. Le même monument avait, auparavant, été installé près de l'hôtel de ville de Côte Sainte-Catherine en 1989, mais avait du être retiré 5 ans plus tard à cause de l'agrandissement de l'édifice [40]. En ce qui concerne son emplacement actuel, il a été loué par la ville de Melocheville à raison de 1 $ par année et la décision du conseil municipal s'est prise sans débat [41]. D'autres mémoriaux ont par la suite été inaugurés au Canada, le plus connu étant celui de Windsor, surnommé le « North Wall » par rapport au fameux « Wall » de Washington D.C. portant les noms des 58 000 et plus personnes qui sont mortes durant la guerre du Viêt-nam.

Quel est le besoin d'un tel monument ? La présence d'un monument commémoratif comme celui de Melocheville est important car il permet de rappeler que des Québécois et des Canadiens ont combattu au côté d'autres soldats dans la guerre du Viêt-nam. En effet, il serait faux de croire que seuls les États-Unis ont été impliqués militairement dans cette guerre. Le Sud Viêt-nam (bien entendu), la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et les Philippines ont envoyé des contingents pour combattre au Viêt-nam [42]. Ces monuments permettent de ne pas oublier ou mieux, de faire connaître à ceux qui ne savent pas, ce qui s'est passé. De plus, ils obligent ceux qui aimeraient mieux ne pas admettre la réalité à le faire [43]. Ces monuments viennent aussi dénoncer ce que le gouvernement canadien préfère taire à sa population, soit son implication politique et économique dans le conflit. Le monument de Melocheville vient remplir un devoir de mémoire : « On attend de l'accomplissement de ce devoir qu'il répare les injustices de la mémoire : au motif que l'histoire a trop souvent été écrite par les vainqueurs ou les détenteurs du pouvoir, on accordera une attention particulière aux oubliés de l'histoire, on fera un sort aux minorités » [44]. La mémoire, matérialisée dans le monument, viendra restituer aux vétérans la page d'histoire qui leur revient.

En conclusion, cette recherche initiée par la découverte du mémorial des vétérans québécois du Viêt-nam à Melocheville nous a permis de revisiter une période de l'histoire que nous avons passablement étudiée depuis plusieurs années. Par ce travail, nous avons pu faire un peu plus de lumière sur cette période de notre histoire dont les dirigeants ont tenté de masquer certains aspects peu reluisants pour l'image du Canada. Comme le lecteur a pu le remarquer, cet article ne tente pas de juger le bien fondé de l'action des Canadiens qui se sont enrôlés pour aller combattre au Viêt-nam. Leurs motifs étaient variés et compréhensibles si on prend la peine de les remettre en contexte avec la période 1960-1975. La remise en contexte est, à notre avis, le plus gros obstacle à surmonter actuellement en ce qui concerne la guerre du Viêt-nam. Nous avons aussi vu que la société québécoise est, depuis quelques générations, plus encline à occulter de sa mémoire l'histoire militaire et à glorifier plutôt ceux qui résistent à l'armée et au gouvernement lors de guerres. Finalement, il est de notre avis que le mémorial de Melocheville fait partie de ces « Lieux de mémoire »[45] du Québec et du Canada. Il vient prouver, avec tous les autres monuments commémoratifs des guerres dans lesquelles le Canada a participé, que malgré son amour de la paix, le Québec et le Canada ont toujours eu des fils et des filles prêts à donner leur vie pour ce qu'ils croyaient être une bonne cause. C'est en ce sens qu'il nous est impératif de se souvenir de tous nos vétérans, peu importe sous quels drapeaux ils ont combattu, peu importe la conclusion de la guerre dans laquelle ils ont participé. Il faut surtout se rappeler que toutes les guerres sont atroces et que les seuls qui peuvent en témoigner, ce sont les vétérans. Lorsque nos vétérans des deux Guerres mondiales et de la Corée nous aurons quitté, il ne nous restera plus, au Québec et au Canada, que les vétérans du Viêt-nam et de la guerre du Golfe, pour ne pas mentionner les nombreux casques bleus canadiens qui sont aussi des vétérans vivant les mêmes atrocités. Au même point que ceux qui ont été portés disparus (7 Canadiens ayant servi au Viêt-nam sont encore sur la liste des portés disparus[46]), nos vétérans du Viêt-nam ne doivent pas être oubliés.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Victor Levant, *Secrète alliance : Le Canada dans la guerre du Viêt-nam*, Ville LaSalle, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1990.

2. Claire Culhane, *Une Québécoise au Viêt-nam*, Montréal, Éditions québécoises, 1972. Charles Taylor, *Snow Job : Canada, the United States and Vietnam*, Toronto, Anansi, 1974.

3. James Eayrs, *In Defence of Canada. Indochina : Roots of Complicity*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1983. Ce livre fait partie d'une collection intitulée *In Defence of Canada*.

4. Ramesh Thakur, *Peacekeeping in Vietnam. Canada, India, Poland and the International Commission*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1984. Ce livre pourra donner plus de renseignements sur la CIC. Victor Levant, *op. cit.*, p. 135-148.

5. Victor Levant, *op. cit.*, p. 23-226.

6. *Ibid.*, p. 226.

7. Michel Arseneault, « La guerre du Vietnam divisait le gouvernement Pearson », *Le Devoir*, Montréal, 19 juin 1986, p. 1, 10. En 1986, ces documents secrets ont été mis à jour grâce à la loi sur l'accès à l'information.

8. *Ibid.*, p. 73-85. Aux pages 77-78, Levant dresse une liste de tout ce qui était fourni aux États-Unis par le Canada. De plus, les pages 344-348 dressent une liste de toutes les entreprises canadiennes qui avaient un contrat avec le Département de la Défense américaine entre 1967 et 1972.

9. *Ibid.*, p. 87-90.

10. Victor Levant, *op. cit.*, p. 104-119. Claire Culhane, *op. cit.*, p. 54. Il est important de remarquer que l'auteure est farouchement anti-guerre et qu'elle est socialiste avec ce qui semble être une tendance d'appui aux révolutionnaires. Ils est spécifié au début du livre que « les droits d'auteurs seront partagés entre le *Comité pour la défense de Jacques Rose* et *Collecte Vietnam* ». Pourtant, l'auteure appuie ses affirmations sur des sources crédibles, bien qu'il s'agisse d'un témoignage partisan.

11. Fred Gaffen, *Unknown Warriors : Canadians in the Vietnam War*, Toronto, Oxford, Dundurn Press, 1990. Tracey Arial, *I Volunteered : Canadian Vietnam Vets Remember*, Watson Dwyer, 1996.

12. Pierre Blais, *Loup solitaire : Un mercenaire québécois pleure le Viêt-nam*, Montréal, VLB éditeur, 1991.

13. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 36. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 9-10. Les deux auteurs expliquent la provenance de leurs sources, ce qui explique la marge considerable entre l'estimation minimale et l'estimation maximale.

14. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 36.

15. *Ibid.*, p. 36-37 et Tracey Arial, *op. cit.*, p. 23-24.

16. Ce chiffre provient de Chris McNab et Andy Wiest, *The Illustrated History of the Vietnam War*, London, Brown Books, 2000, p. 252.

17. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 101. Le nombre de 99 est celui qui est donné à cette page du livre de Tracey Arial. Pourtant, à l'appendice 1 (p. 130-137) du même livre, on peut dénombrer 101 noms dont ceux des 5 membres canadiens des Commissions Internationales de Contrôle (CIC) qui sont morts au Viêt-nam avec l'uniforme canadien. Ajoutons à cela qu'une recherche sur le site Internet de l'auteure nous permet de dénombrer maintenant (le site est mis à jour) 102 noms dont seulement 4 étaient membres de la CIC. http://home.primus.ca/~tarial/MIA-KIAS.HTM, (13 mars 2003).

18. Selon Fred Gaffen, seulement quelques Canadiennes se sont enrôlées dans l'armée américaine et sont allées au Viêt-nam en tant qu'infirmières. Il reproduit dans son livre le témoignage de l'une d'entre elles. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 218-219.

19. *Ibid.*, p. 35-36. Spencer C. Tucker, *Encyclopedia of the Vietnam War : A Political, Social, and Military History*, Santa Barbara, Californie, Denver, Colorado, Oxford, England, ABC-Clio inc., 1998, volume 1, p. 176-178. Cette encyclopédie est composée de trois volumes comprenant 1196 pages et incluant de nombreuses cartes et documents reproduits.

20. La durée des enrôlements variait d'une branche à l'autre. Si vous étiez conscrit, c'était deux ans de service dans l'armée. Le volontariat pouvait vous permettre de choisir entre l'armée, la marine et l'aviation, selon vos aptitudes et le temps d'enrôlement pouvait être jusqu'à quatre ans.

21. À la fin des années 1960, le Premier ministre Trudeau unifiait les trois corps (armée, aviation, marine) sous un seul État-major. Cette unification entraîna des compressions faisant en sorte que plusieurs membres de l'armée canadienne furent démis de leur fonction. Pour poursuivre leur carrière, ils s'enrôlèrent dans l'armée américaine. Pour d'autres, les critères d'admission étaient moins élevés dans l'armée américaine, leur offrant une possibilité lors d'un refus par l'armée canadienne.

22. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 37-39.

23. Ceux-ci s'étaient enrôlés avant l'envoi de soldats au Viêt-nam et leur contrat n'était pas terminé lorsqu'ils reçurent leurs ordres pour partir à la guerre. Leur désir n'était donc pas d'aller au Viêt-nam.

24. Le film «*The Green Berets*» paru en 1968 amena bien des jeunes à vouloir se prouver au combat et faire comme John Wayne qui est le héros du film. Il est à signaler que le film a reçu l'appui du Pentagone au niveau de l'équipement militaire qui y est utilisé.

25. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 14-21 et 53.

26. Pierre Blais, *op. cit.*, p. 101.

27. Béatrice Richard, *La Deuxième Guerre mondiale dans la mémoire collective canadienne-française/québécoise à travers le « mythe » de Dieppe, 1942-1995*, thèse de doctorat, Montréal, UQAM, 2000.

28. Pour une version condensée de la thèse de Richard, voir Béatrice Richard, *La mémoire de Dieppe : Radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB éditeur, 2002.

29. L'opinion face à la guerre du Viêt-nam a toujours été divisée depuis le début de l'intervention américaine. De majoritairement favorable au début de l'intervention, elle a progressivement passé à majoritairement contre. Cet état de fait est plus facilement observable aux États-Unis, mais il en est de même au Canada et dans les autres pays du monde.

30. De l'anglais *Tour of duty*.

31. Chris McNab, *op. cit.*, p. 245-246. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 12.

32. *Ibid.*, p. 246.

33. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 81-87, et 121-126.

34. *Ibid.*, p. 56-71. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 9.

35. Terme américain désignant les personnes qui se sont enfuies des États-Unis pour éviter la conscription.

36. PC et AFP, « Émouvantes cérémonies du Jour du souvenir », *La Presse*, Montréal, vendredi 12 nov. 1993, p. B4. PC et AFP, « Des Canadiens au Vietnam », *Le Journal de Montréal*, Montréal, jeudi le 11 nov. 1993, p. 31. Ce dernier article mentionnait le travail de Bob Bolduc, un vétéran résidant aux États-Unis, pour la reconnaissance des vétérans canadiens au Canada.

37. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 12.

38. Nous n'avons malheureusement pas pu visionner ces émissions avant la rédaction de l'article, l'émission *Parler pour parler*, réalisée en 1989, étant toutefois mentionnée dans le livre de Tracey Arial, *op. cit.*, p. 94-95.

39. *Ibid.*, p. 99.

40. *Ibid.*, p. 98.

41. Information reçue suite à un appel à l'hôtel de ville de la nouvelle ville de Beauharnois. Depuis les fusions municipales, Melocheville s'est trouvée fusionnée avec Beauharnois.

42. Fred Gaffen, *op. cit.*, p. 26.

43. Cette phrase nous a été inspirée par une autre : « Pire que l'oubli, il y a l'ignorance de ce que l'on n'a jamais voulu voir », tirée de Gilles Manceron, « Éclairer par l'histoire les malaises de la société », dans *Travail de mémoire 1914-1998 : Une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, janvier 1999, no. 54, Collection Mémoires, p. 41.

44. René Rémond, « L'exigence de mémoire et ses limites », dans Thomas Ferenczi dir., *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, Éditions Complexes, 2002, p. 42.

45. Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984.

46. Tracey Arial, *op. cit.*, p. 138-139. On peut lire sur le drapeau des prisonniers de guerre/portés disparus (POW/MIA : Prisonners of War/Missing in Action) POW/MIA YOU ARE NOT FORGOTTEN.